



Confédération paysanne  
du Morbihan

Syndicats pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs

Le 10 septembre 2020

## La Confédération Paysanne du Morbihan répond à la lettre ouverte de la FDSEA-JA et propose un débat public sur la transition agricole.

La vie démocratique n'existe que par une diversité des points de vue. A la Confédération Paysanne du Morbihan nous avons parfois des avis divergents aux vôtres et ce débat nous semble utile pour l'agriculture bretonne.

### La Confédération Paysanne défend les paysans et paysannes

La défense des travailleurs de la terre est l'essence même de notre syndicat. Pour rappel la Confédération Paysanne est l'émanation de syndicats agricoles qui luttèrent pour desserrer l'étouffement des banques et des intégrateurs étouffant les paysans, pour l'accès au foncier, pour un prix de vente supérieur au coût de production,...

Ainsi, lorsque nous nous opposons aux fermes-usines, la Confédération Paysanne s'oppose à un système néfaste sur le plan social et environnemental, jamais à des personnes.

### L'industrialisation de l'agriculture et l'hégémonie de quelques grands groupes agro-industriels nuisent aux paysan.ne.s et aux salarié.e.s de l'agro-alimentaire

Depuis 1970, le nombre de fermes en Bretagne est passé de 150,000 à moins de 30,000. La baisse énorme du nombre de paysan.ne.s n'est pas due aux actions de notre syndicat, mais bien à la logique de concentration continue des exploitations agricoles encouragée par les stratégies des grands groupes agro-industriels. Ce modèle est une impasse sur le plan social, il pousse les paysans et paysannes à investir toujours plus, donc à produire toujours plus, donc à travailler toujours plus sans revenus décents.

Face à cela, notre syndicat défend l'agriculture paysanne. Il s'agit d'un modèle agricole plus autonome des intrants extérieurs (engrais chimiques, soja importé, pesticides de synthèse...) et basé sur des paysan.ne.s nombreux répartis sur tout le territoire. La polyculture-élevage est au centre de ce modèle.

Quant aux salarié.e.s de l'agro-alimentaire, ils n'ont pas de garantie sur la durabilité de leur emploi, car la délocalisation reste une procédure habituelle de ces groupes à la recherche de toujours plus de rentabilité et de réduction de charges pour le porte-monnaie des actionnaires. D'autres entreprises plus locales, non dépendantes des demandes à l'export, non cotées en bourse, peuvent être autant voire plus créatrices d'emplois et porteuses d'avenir.

### Sortir du libre-échange, reconstruire la souveraineté alimentaire

Pour reconstruire cette agriculture porteuse de revenus pour les paysan.ne.s et de bienfaits pour la société, il est prioritaire de sortir des accords de libre-échange. Nous devons pouvoir décider collectivement de ce qui est le mieux pour notre agriculture, sans être forcés d'importer ou d'exporter des produits néfastes tant pour la santé que pour les droits sociaux ou pour l'environnement.

La souveraineté alimentaire désigne le DROIT des populations, de leurs pays ou Unions, à définir leur politique agricole et alimentaire, sans dumping des pays tiers. C'est avant tout une invitation à plus de démocratie.

C'est dans cet esprit que **nous vous proposons de participer à un grand débat public sur l'agriculture** dans notre département. Ce débat, respectueux des uns et des autres, nous voulons l'organiser conjointement, afin que nous ayons chacun des temps de parole équitables.

Les membres du comité départemental

#### Contacts :

**Morgan ODY** 06 26 97 76 43 et **Julien HAMON** 06 73 44 07 92, co-porte parole

**Euriell COATRIEUX** 06 88 06 96 99 et **Soazig LE BOT** 06 31 80 74 17, élues à la Chambre d'Agriculture